

**ARRÊTÉ
DCL-BRTE-2025-N°010**

**Fixant le nombre et la répartition des jurés de la Cour d'assises de Vaucluse
en vue de constituer la liste annuelle et la liste des suppléants pour l'année 2026**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de procédure pénale, notamment les articles 254 à 267 et A.36-13 ;

Vu le décret du 14 février 2024 publié au journal officiel du 15 février 2024 nommant Monsieur Thierry SUQUET en qualité de préfet de Vaucluse ;

Vu le décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2004 modifiant le code de procédure pénale et relatif au nombre des jurés de Cour d'assises figurant sur la liste annuelle ou sur la liste des jurés suppléants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2025 donnant délégation de signature à Madame Sabine ROUSSELY, secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse ;

Considérant la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2025 dans le département de Vaucluse conformément au décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 susvisé ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la Préfecture de Vaucluse ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste annuelle du jury criminel de la Cour d'assises du département de Vaucluse pour l'année 2026 comportera 440 jurés, qui seront répartis par commune ou communes regroupées sur la base d'un juré pour 1300 habitants, selon le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article A.36-13 du code de procédure pénale, le nombre de jurés suppléants pour le département de Vaucluse est fixé à **150**. Le maire d'Avignon, ville-siège de la Cour d'assises du département, procède au tirage au sort de 450 jurés suppléants à partir de la liste générale des électeurs de la commune. La commission présidée par le président du Tribunal Judiciaire effectue le tirage au sort de 150 jurés suppléants parmi les 450 et dresse une liste spéciale.

Article 3 : Le tirage au sort des personnes inscrites sur la liste préparatoire de la liste annuelle est effectué à partir de la liste générale des électeurs de la commune (ou des communes si elles sont regroupées). Un nombre de noms triple de celui fixé par le présent arrêté est tiré au sort.

Article 4 : Toutes les communes dont la population totale est égale ou supérieure à 1300 habitants auront à désigner leurs jurés.

Les communes dont la population est inférieure à 1300 habitants sont regroupées au niveau du canton et la commune la plus importante d'entre elles est désignée « commune chargée d'effectuer le tirage au sort ».

Les communes de Beaumes de Venise, de Grillon et d'Uchaux sont en charge du tirage au sort pour les communes regroupées de leur canton, dont la population est inférieure à 1300 habitants.

Article 5 : La liste préparatoire de la liste annuelle des jurés devra être adressée par le maire ayant procédé au tirage au sort, au plus tard le **4 juillet 2025** au greffe de la Cour d'assises, sis près le Tribunal judiciaire d'Avignon.

Article 6 : La secrétaire générale de la préfecture, les sous-préfets d'arrondissements et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée au Président du Tribunal judiciaire d'Avignon.

Avignon, le **21 FEV. 2025**

Pour le préfet,
La secrétaire générale

Sabine ROUSSELY

ANNEXE A L'ARRETE FIXANT LE NOMBRE ET LA REPARTITION DES JURÉS DE LA COUR D'ASSISES DE VAUCLUSE EN VUE DE
CONSTITUER LA LISTE ANNUELLE ET LA LISTE DES SUPPLEANTS POUR L'ANNEE 2026

REPARTITION DU NOMBRE DE JURÉS PAR COMMUNE (population >1300 habitants)

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire
ALTHEN LES PALUDS	2942	2	6
APT	10515	8	24
AUBIGNAN	6060	5	15
AVIGNON	93176	72	216
BASTIDE DES JOURDANS (LA)	1823	1	3
BEDARRIDES	5602	4	12
BEDOUI	3144	2	6
BOLLENE	14073	11	33
CABRIERES D'AVIGNON	1783	1	3
CADENET	4407	3	9
CADEROUSSE	2599	2	6
CAMARET SUR AYGUES	4639	4	12
CAROMB	3510	3	9
CARPENTRAS	31558	24	72
CAUMONT SUR DURANCE	5612	4	12
CAVAILLON	26236	20	60
CHATEAUNEUF DE GADAGNE	3567	3	9
CHATEAUNEUF DU PAPE	2079	2	6
CHEVAL BLANC	4423	3	9
COURTHEZON	6316	5	15

CUCURON	1884	1	3
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	9013	7	21
GARGAS	3074	2	6
GORDES	1696	1	3
ISLE SUR LA SORGUE (L')	20815	16	48
JONQUERETTES	1635	1	3
JONQUIERES	5278	4	12
LAGNES	1740	1	3
LAPALUD	3903	3	9
LAURIS	4000	3	9
LORIOI DU COMTAT	2535	2	6
MALAUCENE	2820	2	6
MALEMORT DU COMTAT	1984	2	6
MAUBEC	1949	1	3
MAZAN	6409	5	15
MERINDOL	2311	2	6
MIRABEAU	1470	1	3
MONDRAGON	3813	3	9
MONTEUX	13399	10	30
MORIERES LES AVIGNON	9128	7	21
MORMOIRON	1935	1	3
MORNAS	2562	2	6
MOTTE D'AIGUES (LA)	1453	1	3
OPPEDE	1315	1	3
ORANGE	30000	23	69
PERNES LES FONTAINES	10673	8	24
PERTUIS	20032	15	45
PIOLENC	5786	4	12
PONTET (LE)	18154	14	42
ROBION	4896	4	12

ROUSSILLON	1338	1	3
SABLET	1467	1	3
SAINTE CHRISTOL	1437	1	3
SAINTE DIDIER	2233	2	6
SAINTE SATURNIN LES APT	3060	2	6
SAINTE SATURNIN LES AVIGNON	5294	4	12
SAINTE CECILE LES VIGNES	2692	2	6
SARRIANS	5916	5	15
SAULT	1376	1	3
SERIGNAN DU COMTAT	2979	2	6
SORGUES	19247	15	45
TAILLADES (LES)	2043	2	6
THOR (LE)	9068	7	21
TOUR D'AIGUES (LA)	4500	3	9
VAISON LA ROMAINE	6046	5	15
VALREAS	9510	7	21
VEDENE	12121	9	27
VELLERON	3213	2	6
VILLELAURE	3479	3	9
VILLES SUR AUZON	1315	1	3
VIOLES	1775	1	3
VISAN	1909	1	3
TOTAL	531744	403	1209

REPARTITION DU NOMBRE DE JURÉS PAR COMMUNES REGROUPEES
(classement par commune chargée du tirage au sort)

CANTON D'APT

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
AURIBEAU	70				
BEAUMETTES (LES)	312				
BONNIEUX	1192				
BUOUX	106				
CASENEUVE	528				
CASTELLET EN LUBERON	115				
GIGNAC	74				
GOULT	1082				
JOUCAS	350				
LACOSTE	457				
LAGARDE D'APT	31	10020	8	24	BONNIEUX
LIoux	293				
MENERBES	986				
MURS	396				
RUSTREL	703				
SAIGNON	942				
SAINTE MARTIN DE CASTILLON	702				
SAINTE PANTALEON	209				
SIVERGUES	48				
VIENS	640				
VILLARS	784				

CANTON DE BOLLENE

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
LAGARDE PAREOL	333	2487	2	6	UCHAUX
LAMOTTE DU RHONE	402				
UCHAUX	1752				

CANTON DE CHEVAL BLANC

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
LOURMARIN	1057	3392	3	9	LOURMARIN
PUGET	904				
PUYVERT	859				
VAUGINES	572				

CANTON DE L'ISLE SUR LA SORGUE

COMMUNES	Population au 01/01/2025		Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
FONTAINE DE VAUCLUSE	587		1492	1	3	SAUMANE DE VAUCLUSE
SAUMANE DE VAUCLUSE	905					

CANTON DE MONTEUX

COMMUNES	Population au 01/01/2025		Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
BEAUMES DE VENISE	2476		2655	2	6	BEAUMES DE VENISE
SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON	179					

CANTON DE PERNES LES FONTAINES

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
AUREL	189	5496	4	12	VENASQUE
BEAUCET (LE)	387				
BLAUVAC	567				
CRILLON LE BRAVE	500				
FLASSAN	467				
METHAMIS	461				
MODENE	477				
MONIEUX	276				
ROQUE SUR PERNES (LA)	444				
SAINTE PIERRE DE VASSOLS	515				
SAINTE TRINITE	121				
VENASQUE	1092				

CANTON DE PERTUIS

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
ANSOUIS	1090				
BASTIDONNE (LA)	927				
BEAUMONT DE PERTUIS	1118				
CABRIERES D'AIGUES	961				
GRAMBOIS	1231	7332	6	18	GRAMBOIS
PEYPIN D'AIGUES	677				
SAINTE MARTIN DE LA BRASQUE	834				
SANNES	292				
VITROLLES EN LUBERON	202				

CANTON DE VAISON LA ROMAINE

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
BARROUX (LE)	684	12261	9	24	VACQUEYRAS
BEAUMONT DU VENTOUX	311				
BRANTES	87				
BUISSON	267				
CAIRANNE	1141				
CRESTET	429				
ENTRECHAUX	1183				
FAUCON	465				
GIGONDAS	446				
LAFARE	130				
PUYMERAS	596				
RASTEAU	811				
ROAIX	637				
ROQUE ALRIC (LA)	52				
SAINTE LEGER DU VENTOUX	28				
SAINTE MARCELLIN LES VAISON	346				
SAINTE ROMAIN EN VIENNOIS	872				
SAINTE ROMAN DE MALEGARDE	346				
SAVOILLANS	77				
SEGURET	790				
SUZETTE	116				
TRAVAILLAN	735				
VACQUEYRAS	1222				
VILLEDIEU	490				

CANTON DE VALREAS

COMMUNES	Population au 01/01/2025	Total	Répartition du nombre total de jurés au prorata de la population	Nombre d'électeurs à inscrire sur la liste préparatoire	Commune chargée du tirage au sort
GRILLON	1762	2383	2	6	GRILLON
RICHERENCHES	621				

Population totale au 01/01/2025	Nombre de jurés
579 262	440